

# Ça vaut le détour...



## ► Château d'Orcher, Gonfreville-l'Orcher

Construit au XII<sup>e</sup> siècle, le château d'Orcher était jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle une forteresse destinée à protéger l'entrée de la Seine à Harfleur, l'édifice étant situé sur un éperon rocheux. La famille d'Harcourt est propriétaire du domaine, classé monument historique. Chaque année, le deuxième week-end d'octobre s'y déroule Plantes en fête, une manifestation rassemblant passionnés et professionnels du jardinage.

## ► Église Saint-Pierre, Gainneville

L'église suit un plan en croix latine. Elle arbore une flèche en pierre et une nef du XVI<sup>e</sup> siècle. Le chœur date quant à lui du XIII<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur, vous découvrirez les statues de la Vierge à l'Enfant et de Sainte Barbe, cette dernière étant particulièrement célébrée en Normandie et en Bretagne.

## ► Église aux sept vies, Rogerville

À l'issue de sa destruction, l'église du village de Rogerville est reconstruite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle la paroisse se structure sous l'impulsion des moines de Saint-Wandrille. Endommagée au X<sup>e</sup> siècle, la bâtisse est ensuite frappée par la foudre en 1776, puis en 1834, et la restauration qui suit ces malheureux événements est rapidement ruinée par un ouragan. En 1924, fragilisée par des pluies diluviennes et par l'explosion d'une usine pyrotechnique, l'église s'effondre en une nuit. Grâce à une formidable mobilisation portée par la commune, elle est reconstruite et bénite en 1927 par l'archevêque de Rouen.

## ► Vallon de Rogerval, Rogerville

Situé sur la commune de Rogerville, le vallon de Rogerval est arrosé par une petite rivière venant de Fontaine-Des-Dames. Il abrite un site naturel, localisé à son extrémité sud, qui comporte plus de 130 espèces végétales (dont 10 % sont rares) et une cinquantaine d'espèces d'oiseaux.

### INFOS CONSEILS

## Autour de Rogerville

La commune tire son nom d'un compagnon de Guillaume Le Conquérant, duc de Normandie de 1035 à 1066. Elle est située sur la rive droite de la Seine, à une quinzaine de kilomètres du Havre, et s'étend sur 9,5 km<sup>2</sup>. Rogerville s'est développée sur un plateau dominant coteaux et marais. Son territoire se compose de zones industrielles et commerciales, de terres arables, de forêts, mais aussi de zones humides côtières.

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme  
Le Havre Etretat Normandie**

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

**Étretat**  
Place Maurice Guillard  
76790 Étretat

**02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etrerat-tourisme.com  
www.lehavre-etrerat-tourisme.com**



### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Château d'Orcher - © LHET

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



## RANDONNÉE À PIED

### Circuit 16 : Circuit des Marettes au belvédère

Départ : Place du 2 septembre 1944,  
Gainneville

9,4 km - 2h20 - 141 m.

Difficulté



16

**Circuit : Circuit des Marettes au Belvédère**

Départ : Place du 2 septembre 1944, Gainneville

9,4 km - 2h20 -  141 m.Difficulté   **AVIS DU RANDONNEUR**

Partez du bourg de Gainneville et accédez à une superbe ouverture sur l'estuaire de la Seine au belvédère de Rogerville. Le circuit parcourt des terrains boisés, avec une partie urbaine.

**1** Contournez l'église sur votre gauche, et, une fois sur la rue du 11-Novembre-1918, empruntez la première rue à gauche. À l'intersection suivante, prenez la rue du Hameau-de-l'Étang qui se situe sur la gauche, avant de continuer tout droit au carrefour suivant.

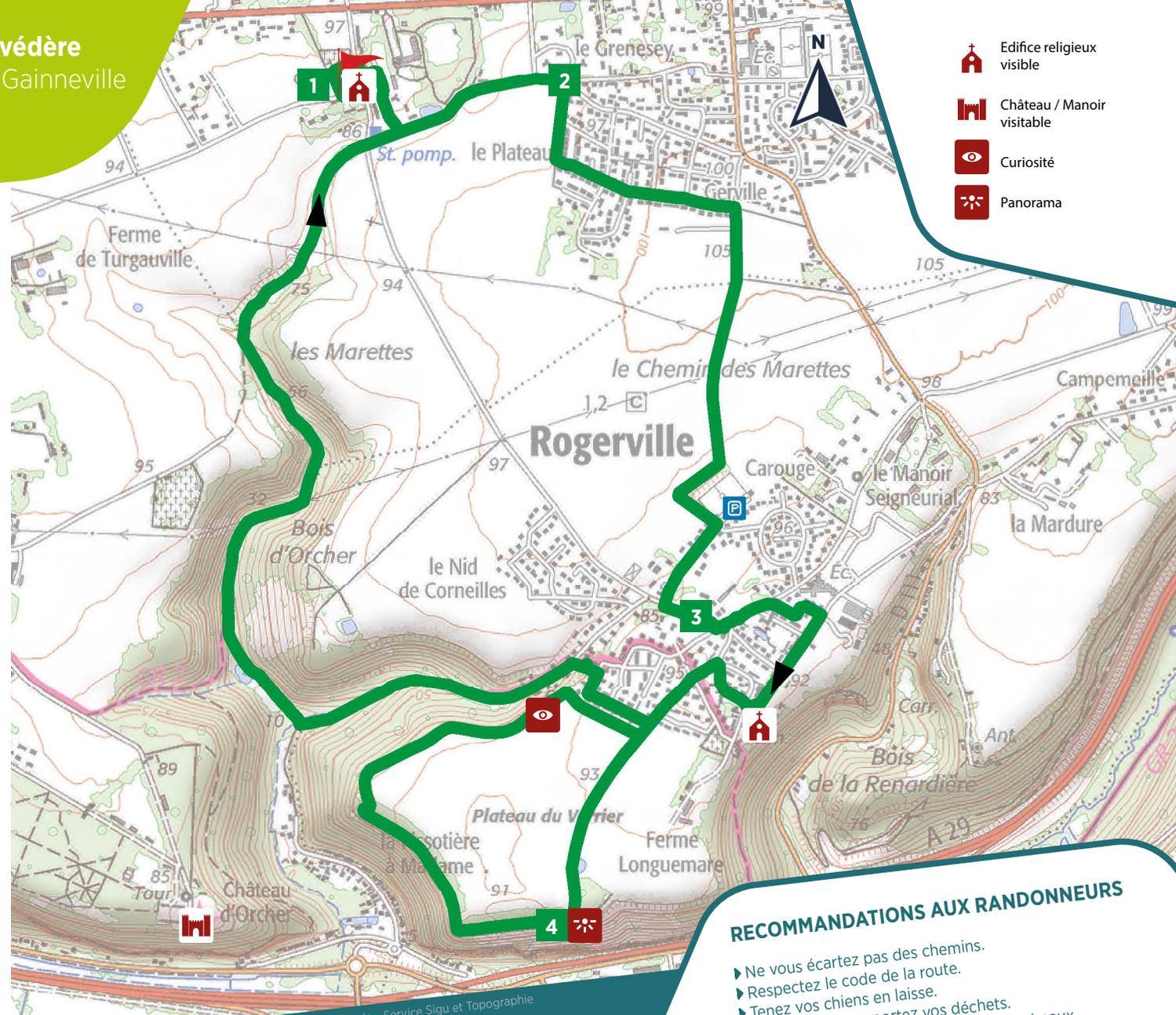
**2** À l'intersection d'après, suivez la voie verte située sur votre droite, puis empruntez la rue Nelson-Mandela. Au bout de cette rue, tournez à droite sur la voie verte en direction du terrain de sport que vous longerez. À l'angle du terrain, prenez à droite sur la rue des Châtaigniers.

**3** Au bout de cette rue, choisissez la rue André-Gide, située sur la gauche, avant de tourner à gauche, rue Louis-Pasteur. Prenez ensuite la première à droite, rue Pierre-et-Marie-Curie, et, au bout, tournez à droite, rue René-Coty pour ensuite suivre la rue Louis-Pasteur. Au croisement, tournez à gauche rue Alain-Duquesne avant de rejoindre le chemin de la Mare. Continuer ensuite sur le chemin rural en direction du belvédère qui vous permettra d'admirer le panorama de l'estuaire.

**4** Prenez ensuite le chemin sur votre droite qui longe une zone boisée, celui-ci vous permettra de rejoindre le chemin de la Mare. Prenez alors la 1<sup>re</sup> à gauche, rue des Hêtres. Au bout, tournez à droite sur la rue du Belvédère, puis prenez le passage Bellevue. Au bout de ce chemin, tournez à gauche sur la rue Claude-Monet. Descendez ensuite vers le bois d'Orcher. Ignorez le chemin situé sur votre gauche et restez sur votre droite pour retourner sur la rue du 11-Novembre-1918, pour retourner au point de départ.

**Balilage du circuit :**

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction



© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie  
Échelle 1/15 000

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

-  Edifice religieux visible
-  Château / Manoir visitable
-  Curiosité
-  Panorama

**RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS**

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.